

Compte-rendu de la Formation spécialisée du Comité Social d'Administration Local (CSAL) du 07 octobre 2024

En préambule les Organisations syndicales ont demandé le report du point 3 : synthèse des résultats de l'enquête sur le télétravail, les documents nous étant parvenus tardivement.

Examen du rapport de visite du SGC Poitiers

La délégation de la formation spécialisée qui a effectué la visite du SGC de Poitiers le 10 juin 2024 était composée de Karen Maller (FO), Armelle Leconte (CGC), Lydia Dupin (Solidaires) et Béatrice Mouys pour la CGT,

La cheffe de poste, qui a fixé la date de la visite, avait posé une journée de congés, étonnant non ! Pour la Directrice ce n'est qu'un malheureux concours de circonstances (LOL)

L'adjointe qui nous a accueillie ne se souvenait plus de notre visite, les encadrants non plus ! Conclusion les agents ne savaient pas que la formation spécialisée venait !

Un rappel va être fait aux chefs de poste lors d'un prochain collège de services,

Pour Mme La Directrice, concernant les amendes, les organisations syndicales ont crié au loup pour rien, le démantèlement c'est bien passé, les résultats sont bons, les agents sont solidaires.

Lorsque la CGT a souligné que les agentes féminines sont un peu anxieuses seules au guichet, la réponse de Mme la Directrice : la solution pourrait être la suppression de l'accueil physique

comme dans certains départements (le 13). Une réflexion n'est pas en cours dans le département, elle y pense mais ce n'est pas en cours ! Y-a-t-il un loup ?

La CGT répond que dans ce cas ce n'est plus du service public,

Concernant le public difficile des amendes, toutes les mesures de sécurité ont été prises. Il faut augmenter les plages téléphoniques de l'accueil (actuellement 9 h sur les 30h demandées par la DG)

La CGT a posé la question : l'augmentation de l'accueil téléphonique va-t-il être une excuse pour diminuer la plage horaire de l'accueil physique comme cela fut le cas dans plusieurs services ? Rappelons que le public amende paie encore beaucoup en espèces et que tout n'est pas payable chez le buraliste (pas de QR code).



Mais pourquoi s'étendre autant sur le sujet des amendes ! Sans doute pour couvrir le sujet principal de ce rapport de visite, le manque de communication et le management descendant de la cheffe de poste.

Mme la Directrice défend la cheffe de poste, prête à nous donner toutes les dates de réunions avec les agents !

Pour la CGT ce n'est pas le nombre de réunion qui est remis en cause. C'est la forme des réunions : ordre de jour fixé par Mme la Cheffe de Poste et non modifiable par les autres encadrants, beaucoup de sujets transverses, peu de sujets métiers, des FIM qui n'en sont pas mais regroupements de petites réunions sans expression de l'agent.



Pour la CGT, au SGC l'équipe encadrante est composée de Mme la Cheffe de poste et de Mme la Cheffe de poste ! Aucune place pour les autres encadrants, y compris pour la validation des congés ! Toujours pas validés au 10 juin, jour de la visite, pour les congés d'été ! Cette organisation est très formatrice pour ceux qui seront nos futurs chefs de postes : les encadrants A de proximité. Problème de manque de confiance dans cette « équipe encadrante ».

Mme la Directrice partage le rapport même si pour elle les éléments écrits dans ce rapport ne sont pas totalement vrais, tous les agents ne sont pas d'accord, mais approuve ce rapport ! La délégation doit être neutre et ne pas remonter les dili-

gences des agents.

Lorsque l'adjointe dénonce un problème de générations entre les jeunes qui sont souvent arrêtés et pas les plus anciens malgré les Troubles musculo squelettiques, tout est lié au manque de loyauté et d'implication !

Pour **La CGT** il n'est pas sain d'opposer la nouvelle et l'ancienne génération. Une adjointe n'a pas à juger de la pertinence des arrêts maladies, elle n'est pas médecin ! Mme la Directrice nous rejoint et effectivement c'est une erreur d'opposer les deux.

Examen des propositions de dépenses

Nature de la dépense	Montant	Réponse et commentaires
1 : mesures acoustiques Slovénie	3 360,00 €	Dépense validée I
2 : 2 bureaux réglables en hauteur électriques	1 383,12 €	Dépense validée
3 : 3 formations « Epuisement professionnel – Burn out »	4 284,00 €	Dépense validée
4 : automatisation d'une porte à Châtellerault	2 000,00 €	Dépense validée selon l'estimation
5 : 100 souris ergonomiques verticales V 150 (85 droitiers et 15 gauchers)	2 000,00 €	Dépense validée selon l'estimation
6 : 10 sacs à dos	1 000,00 €	Dépense validée selon l'estimation
7 : 20 lampes de bureau	730,85 €	Dépense validée

Le 15/10, jour d'affluence et d'échéance, les mesures acoustiques auront lieu avec et sans protections à l'accueil de Slovénie.

La CGT avait proposé le financement d'une formation : **épuisement professionnel et Burn Out**. Malheureusement celle-ci a eu un tel engouement (+ de 50 inscrits à la 1ere session !) que de nouvelles dates sont programmées. Cela est bien symptomatique de ce qui se passe actuellement dans les services au sein de notre département.

La formation spécialisée finance une porte automatique à Chatellerault car un WC PMR a été aménagé mais le cheminement entre le poste de l'agent en situation de handicap et les WC n'a pas été réfléchi !

Des bureaux réglables en hauteur sont achetés pour pallier, en attente du traitement des dossiers à Paris par les cellules handicap. Vous pouvez vous rapprocher de Corinne Aubert si votre bureau n'est pas adapté à votre taille.

Examen du registre santé et sécurité au travail

3 fiches ont été saisies par des agents concernant la canicule et le télétravail. Il a été rappelé que les agents ont le droit de demander un télétravail « ponctuel » pour canicule auprès de leur chef de service ou d'utiliser les salles rafraîchies.

Questions diverses

Suite au départ de Sophie Lejosne, Jérémy Loubet a repris les missions de référent éco-responsable au sein de la DDFIP 86.

Salle de convivialité de Chatellerault, une exception est faite, les agents peuvent manger dedans face à l'exiguïté de la salle de restauration,

La CGT demande des casques pour les téléphones portables professionnels des agents en télétravail. Mme la Directrice évoque la possibilité d'avoir des casques pour les télétravailleurs inscrits dans une boucle d'accueil téléphonique.

Les dates de mise en route des chauffages nous ont été communiquées, suite à un mail de la CGT ? Un mail a été envoyé aux agents via leurs chefs de service suite à la réunion pour information. Les pompes à chaleur de Civray ne sont toujours pas raccordées ! Enedis devrait intervenir mi-octobre et Eiffage est sur les starting-blocks.

La CGT a posé la question du devenir des agents du SIE de Châtellerault suite à la fusion avec le PRS. Une information a été faite aux agents sur les questions RH mais l'inquiétude reste de mise pour certains agents.

Les représentantes CGT : Andrée Blaison, Béatrice Mouys et Amadou Abdoulaye Djibo,